



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
GENERALE



UNEP/CBD/COP/1/1/Add.2
21 septembre 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

Nasau, 28 novembre - 9 décembre 1994

Point 2.3 de l'ordre du jour provisoire

ORGANISATION DES TRAVAUX

Organisation provisoire des travaux

Note du Secrétariat provisoire

L'organisation provisoire des travaux de la première Réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique est distribuée sous couvert de la présente note aux fins d'examen par la Conférence des Parties.

Annexe

ORGANISATION PROVISOIRE DES TRAVAUX
PREMIERE REUNION DE LA CONFERENCE DES PARTIES
LUNDI 28 NOVEMBRE - VENDREDI 9 DECEMBRE 1994

DATE	PLENIERE	GRUPE DE TRAVAIL PLENIER
Lundi 28 novembre 10 heures - 13 heures	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de la réunion <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Election du Bureau 2.2 Adoption de l'ordre du jour 2.3 Organisation des travaux 3. Adoption du Règlement intérieur de la Conférence des Parties 4. Rapport du Comité intergouvernemental pour la Convention sur la diversité biologique 	
15 heures - 18 heures		<ol style="list-style-type: none"> 6.1 Politique générale, stratégie et priorités du programme, et critères définissant les conditions d'attribution et d'utilisation des ressources financières
Mardi 29 novembre 10 heures - 13 heures		<ol style="list-style-type: none"> 6.2 Structure institutionnelle chargée de gérer le mécanisme de financement au titre de la Convention 6.3 Liste des Parties qui sont des pays développés et des autres Parties assumant volontairement les obligations des Parties qui sont des pays développés
15 heures - 18 heures		<ol style="list-style-type: none"> 6.4 Mécanisme du Centre d'échange d'informations pour la coopération technique et scientifique

/...

DATE	PLENIERE	GROUPE DE TRAVAIL PLENIER
Mercredi 30 novembre 10 heures - 13 heures		6.5 Sélection d'une organisation internationale ayant compétence pour assurer le Secrétariat de la Convention
15 heures - 18 heures		6.6 Règles financières régissant le financement du Secrétariat de la Convention
Jeudi 1er décembre 10 heures - 13 heures		10. Budget du Secrétariat de la Convention
15 heures - 18 heures		8. Préparatifs en vue de la participation du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique à la troisième session de la Commission du développement durable
Vendredi 2 décembre 10 heures - 13 heures		7. Organisme subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques
15 heures - 18 heures		9. Programme de travail à moyen terme de la Conférence des Parties
Judi 5 décembre 0 heures - 13 heures		9. Programme de travail à moyen terme de la Conférence des Parties
5 heures - 18 heures		Consultations informelles sur les questions en suspens
		Réunion organisationnelle de l'organisme subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques

ATE	PLENIERE	GROUPE DE TRAVAIL PLENIER
<p>ardi 6 décembre heures - 13 heures</p>		<p>Consultations informelles sur les questions en suspens</p>
<p>heures - 18 heures</p>		<p>Fin de l'examen des points suivants :</p> <p>6.1 Politique générale, stratégie et priorités du programme, et critères définissant les conditions d'attribution et d'utilisation des ressources financières;</p> <p>6.2 Structure institutionnelle chargée de gérer le mécanisme de financement au titre de la Convention;</p> <p>6.3 Liste des Parties qui sont des pays développés et des autres Parties assumant volontairement les obligations des Parties qui sont des pays développés;</p> <p>6.4 Mécanisme du Centre d'échange d'informations pour la coopération technique et scientifique;</p> <p>6.5 Sélection d'une organisation internationale ayant compétence pour assurer le Secrétariat de la Convention;</p>

DATE	PLENIERE	GROUPE DE TRAVAIL PLENIER
15 heures - 18 heures		<p>Fin de l'examen des points suivants :</p> <p>6.6 Règles financières régissant le financement du Secrétariat de la Convention.</p> <p>7. Organisme subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.</p> <p>8. Préparatifs en vue de la participation du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique à la troisième session de la Commission du développement durable.</p> <p>9. Programme de travail à moyen terme de la Conférence des Parties.</p> <p>10. Budget du Secrétariat de la Convention</p>
Mercredi 7 décembre 0 heures - 13 heures 5 heures - 18 heures	Consultations au niveau ministériel	
Jeudi 8 décembre 0 heures - 13 heures 5 heures - 18 heures	Consultations au niveau ministériel	
Vendredi 9 décembre 0 heures - 13 heures	Consultations au niveau ministériel	

DATE	PLENIERE	GROUPE DE TRAVAIL PLENIER
15 heures - 18 heures	<p>5. Rapport sur les pouvoirs des représentants à la première Réunion de la Conférence des Parties</p> <p>11. Date et lieu de la deuxième Réunion de la Conférence des Parties</p> <p>12. Questions diverses</p> <p>13. Adoption du rapport</p> <p>14. Clôture de la réunion</p>	